

**2008/8707 - Demande présentée par la Société Serdex, à titre de régularisation, en vue d'être autorisée à exploiter un centre de transit et de tri de déchets industriels banals et de résidus urbains, Port Edouard Herriot à Lyon 7e et Saint-Fons** (Direction de l'Ecologie Urbaine) (BMO du 07/01/2008, p. 0066)

Rapporteur : M. TOURAINÉ Jean-Louis

(Adopté.)